

Maître **Cécile CRISANTI**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, demeurant en son cabinet à MARSEILLE (13006),  
5 rue Grignan (tél. : 07 82 90 19 69 – Fax. : 04 96 11 46 59)

Et Maître **Guillaume METZ**, membre de la SCP PIRIOU METZ NICOLAS, Avocats au Barreau de VERSAILLES,  
demeurant à VERSAILLES (78000), 2 rue Jean Houdon, (tél. : 01.39.20.16.83.)

**VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES - au plus offrant et dernier enchérisseur**  
**Le jeudi 14 octobre 2021 à 9 heures 30.**

au Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Salle BORELY, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

A la requête de la Société M.C.S ET ASSOCIES, SAS au capital social de 12.922.642,84 €, inscrite au RCS de PARIS sous le n° B 334 537 206, ayant son siège social 256 bis rue des Pyrénées 75020 PARIS, venant aux droits de la Société DSO CAPITAL, SAS inscrite au RCS de PARIS sous le n° 821 693 918, dont le siège social est 26 rue de Chambéry 75015 PARIS à la suite de la fusion-absorption de cette dernière intervenue le 31/12/2019, venant elle-même aux droits de la Société DSO INTERACTIVE, Société Anonyme inscrite au RCS de PARIS sous le n° B 435 198 627, ayant siège social à PARIS (15ème), 26 rue de Chambéry, en vertu du traité d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions en date du 30/07/2016, elle-même aux droits de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE PROVENCEALPES CORSE, SA inscrite au RCS de MARSEILLE sous le n° 775 559 404, en vertu d'une convention cadre de cession de créances en date du 28/04/2016 et annexe du 12/10/2016, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété dénommé **Parc Corot**,  
sis **112 avenue Corot**, à l'angle de la Traverse Foucou et de la Traverse Signoret  
à **MARSEILLE (13013)**,

Cadastrés Quartier Saint Just, Section 888 A n° 54, n° 56 et n° 75

**DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE :**

**1) D'une part (vente n° 1) :**

• Lot 858 :

**UN APPARTEMENT**

de type 3 situé au 4<sup>ème</sup> étage côté droit de l'immeuble 22, bloc G

• Lot 868 : **UNE CAVE** en sous-sol du même immeuble

**Occupation : libre**

**Mise à prix :**

**15.000 euros**

**2) D'autre part (vente n° 2) :**

• Lot 718 :

**UN APPARTEMENT**

de type 5 situé au 3<sup>ème</sup> étage côté gauche de l'immeuble 15, bloc F

• Lot 725 : **UNE CAVE** au sous-sol du même immeuble

**Occupation : squatté**

**Mise à prix :**

**15.000 euros**

Consignation : Chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre de 3.000 €, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. Nota : On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au greffe du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, siégeant à MARSEILLE (13006), Salle BORELY, Place Monthyon.

- au cabinet de Maître **Cécile CRISANTI**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, demeurant en son cabinet à MARSEILLE (13006), 5 rue Grignan (tél. : 07 82 90 19 69 – Fax. : 04 96 11 46 59)

- et au cabinet de Maître **Guillaume METZ**, membre de la SCP PIRIOU METZ NICOLAS, Avocats au Barreau de VERSAILLES, demeurant à VERSAILLES (78000), 2 rue Jean Houdon, (tél. : 01.39.20.16.83.)

**Visite : Mardi 05 octobre 2021 à 9h. S'adresser à Maître Laurent GUEDJ, 13 Bd de la Corderie, 13007 MARSEILLE.**